

Ironworkers Ontario Pension Plan

Autorisation de dépôt direct

Comme vous demandez actuellement le versement de votre rente mensuelle payable en vertu du *Ironworkers Ontario Pension Plan*, ou la recevez déjà, nous vous recommandons de demander aussi le dépôt direct de vos versements mensuels dans votre compte bancaire (ou détenu auprès d'une autre institution financière) pour vous assurer d'y avoir accès le premier jour ouvrable de chaque mois.

Veuillez noter : Vous pouvez demander qu'un chèque vous soit envoyé par la poste plutôt que d'être déposé directement dans votre compte, mais cela risque de retarder la réception de vos versements mensuels. Pour éviter de rater des paiements, n'oubliez pas d'aviser l'administrateur de tout changement de votre adresse ou de vos renseignements bancaires.

Instructions

Nous vous prions de remplir les sections A et B. Veuillez aussi **soit** demander au directeur de votre succursale bancaire de remplir et vérifier la section C (renseignements bancaires) avant de soumettre ce formulaire, **soit** envoyer un chèque annulé.

Section A	Autorisation du rentier	
J'autorise le dépôt direct de ma rente mensuelle du <i>Ironworkers Ontario Pension Plan</i> dans le compte indiqué dans la section C (ou sur le chèque annulé ci-joint). J'accepte aussi d'aviser l'administrateur de tout changement de mon adresse ou de mes renseignements bancaires. Cette autorisation demeure en vigueur jusqu'à ce que je l'annule par écrit.		
Signature du rentier :	: Date : jour / mois / année	
Section B	Renseignements sur le rentier	
Nom du rentier :	N.A.S. <u>ou</u> Numéro de certificat du participant :	
Adresse postale complète – rue :		
Ville :	Province : Code postal :	
Pays :	No de téléphone : Adresse de courriel :	
Section C	Nom et adresse de l'institution financière	
Nom de l'institution :		
Adresse :		
Numéro d'acheminement pour le dépôt direct		
Numéro de l'institution	on : Numéro transitaire : Numéro de compte :	
Verification		
Signature du directeur	ur de la succursale bancaire : Date: jour / mois / année	